



# Agression MA2

*C.P. Bourg en Bresse*

le 2 septembre 2022

Ce jeudi matin, le détenu Z. qui a été signalé à plusieurs reprises sur son envie de se faire du bleu, a mis ses menaces à exécution.

Lors de l'ouverture de la porte pour contrôler l'état physique du détenu Z., celui-ci a porté un coup poing à l'agent

Devant la détermination du détenu, qui a continué à porter des coups tout en annonçant qu'il y aura un mort, il aura fallu pas moins de 5 agents pour le maîtriser.

## BILAN

**5 agents blessés.**

**2 auront 3 jours d'ITT et 1 jour ITT pour les 3 autres agents.**

L'UFAP UNSa Justice constate un accroissement des phénomènes de violence au sein de notre établissement, qui semble corrélé au nombre de détenus (pas moins d'une vingtaine de matelas au sol). La tension ne fait que s'amplifier au sein de la détention, alors qu'on constate que les transferts vers notre établissement se poursuivent !

L'UFAP-UNSa Justice exige que le détenu soit sanctionné à la hauteur de son acte et qu'à l'issue la peine de Quartier Disciplinaire, il soit transféré.

L'UFAP/UNSa justice salue le professionnalisme des agents qui sont intervenus lors de cette lâche agression

L'UFAP-UNSa Justice apporte tout son soutien et souhaite un prompt rétablissement à nos collègues touchés

*Pour l'UFAP UNSa Justice Bourg en Bresse,*

*Jonny De Faria*

